



FICHE SYNTHÈSE

FESTIVALS : L'OUTIL SENSIBLE DU MARKETING TERRITORIAL

Les grands événements culturels sont des leviers de développement dont les élus auraient tort de se priver. Mais le dialogue entre les sphères culturelle et politique n'est pas toujours aisé. Entre les deux, le dircab peut mettre de l'huile dans les rouages.

La culture, un enjeu considérable

Dans le domaine de la culture, bien des dircabs pourraient souffler à leur élu cet alexandrin de Frédéric Lordon : « Vos actes sont parlants, surtout leur hiérarchie » – l'économiste philosophe place d'ailleurs ces mots dans la bouche d'un conseiller – avant d'ajouter, grinçant : « Qui disent quel est l'ordre où les gens sont servis. » En matière culturelle, les actes politiques sont d'autant plus bavards que l'enjeu est considérable, et négliger ce levier serait pour les élus tragiquement coupable. « La culture constitue l'identité des communes. Leur singularité. Un atout majeur pour leur attractivité et pour leur dynamisme économique. Une nécessité pour construire une réelle communauté humaine, agissante, inventive, solidaire. Telle est la tâche des maires et des équipes municipales », rappelle la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture. En termes d'attractivité territoriale, qui est au fond l'une des grandes affaires des élus locaux, « la culture en général et la création contemporaine en particulier (festivals, architecture, design, spectacle vivant, art plastique...) sont devenus l'élément majeur du marketing territorial », souligne Joël Gayet dans la préface de *Marketing territorial, enjeux et pratique*, de Benoît Meyronin (Vuibert, 2012).

Quelques métropoles l'ont compris avant d'autres. Lyon, dès 2003, créait une direction dédiée à l'événementiel, confiée à Jean-François Zurawic, recruté par Jean-François Lanneluc, alors dircab de Gérard Collomb (PS). L'idée du maire de Lyon, rappelle Benoît Meyronin dans son ouvrage précité, était de « changer l'image de la ville et la mettre davantage en phase avec sa nouvelle sociologie ». Pari d'image gagné haut la main : l'an dernier, la ville est entrée dans le top 30 mondial des villes où il fait bon vivre devant des métropoles comme Barcelone ou Rome ! La fête des Lumières, qui attire plus de trois millions de visiteurs à chaque édition, a plus fait pour l'image internationale de Lyon que la cervelle de canut...

À Lille, la métamorphose est encore plus spectaculaire : la capitale des Flandres revient de très loin. Là encore, Martine

Aubry (PS) a fait appel à un homme de culture, Didier Fusillier, à qui elle donne carte blanche – ou presque – à l'occasion de Lille 2004, année où la ville est promue capitale européenne de la culture. Dix ans plus tard, au classement de *L'Express* des villes où il fait bon vivre, la capitale nordiste talonne Lyon – toujours première – et se place devant des références comme Nantes, Marseille ou Bordeaux, dans le domaine culturel. Le travail engagé pour Lille 2004 s'est poursuivi et le rêve de Didier Fusillier de faire de Lille une Barcelone septentrionale est devenu réalité.

La place particulière des festivals

Depuis une trentaine d'années, les collectivités locales ont beaucoup misé sur les festivals et les grands événements pour asseoir leur attractivité. Pour Bénédicte Dumeige, conseil en stratégie artistique et culturelle et présidente du réseau France Festivals, ceux-ci « sont devenus indissociables de l'image des territoires, ce qui n'était pas le cas avant, où l'on misait principalement sur le patrimoine. Aujourd'hui, ils sont intégrés à la dynamique des territoires, donc à leur communication ». Que serait l'image de Bourges (18) sans son Printemps – 40^e édition cette année – ou Marcillac (32) sans son festival de jazz ? C'est dans ce contexte qu'il y a deux ans, un puissant vent de révolte s'est levé. À l'origine, la disparition d'un certain nombre de festivals. Une « cartocrise » recensant leurs disparitions circule et fait le buzz, au point que Fleur Pellerin, alors ministre de la Culture, charge l'ancien maire de Toulouse, Pierre Cohen, d'une mission pour « identifier la réalité des problèmes ».

En réalité, les festivals n'ont pas disparu, comme le montre le troisième Barofest établi conjointement par le CNV, l'IRMA et la SACEM et présenté début avril à l'occasion du Printemps de Bourges. En 2015, la France en comptait 1 887 – et encore le Barofest ne recense-t-il que les festivals de musiques actuelles. Carto classique recense de son côté 551 festivals de musique classique et lyrique. Et si 92 festivals de musiques actuelles ont bien disparu l'an dernier, 109 ont été créés et, en

trois ans, le solde net s'est établi à 132. Surtout, lorsqu'un festival disparaît, les choix politiques ne sont pas nécessairement en cause. Un festival important comme Les Voix du Gaou, à Six-Fours-les-Plages (83), a mis la clef sous la porte sous l'effet conjugué d'une baisse de fréquentation et du renchérissement des cachets des artistes, notamment anglo-saxons. La municipalité a soutenu le festival jusqu'au bout de ses possibilités financières.

Le dircab en sherpa diplomatique

Mais cette poussée de fièvre est révélatrice du terrain miné sur lequel se jouent trop souvent les relations entre acteurs culturels et élus. Il y a deux ans, certaines alternances municipales se soldent par la volonté de reprise en main, souvent maladroite jusqu'à la caricature, des politiques culturelles. Combinés aux difficultés budgétaires territoriales, à l'annulation de quelques festivals et à la fermeture de certains lieux emblématiques, comme le Forum au Blanc-Mesnil (93), ces coups de menton politiques mettent le feu aux poudres. Au point que le député de Côte d'Or (21), Laurent Grandguillaume (PS), organise à l'Assemblée nationale trois « rencontres parlementaires sur les politiques culturelles » pendant l'hiver 2014/2015. « Certains pensent que leur intervention est légitime simplement parce qu'ils sont élus », regrettait au cours de ces rencontres un directeur artistique. Ce à quoi les élus répliquent par la vieille antienne qu'ils savent mieux que les hommes de culture ce que leur population attend. Dialogue sinon de sourds, du moins difficile. Il appartient à l'entourage de l'exécutif, notamment au cabinet, de pacifier ces relations conflictuelles. Tâche délicate lorsque l'élu se pique de programmation ou s'érige en arbitre des élégances. Et les réactions à fleur de peau du monde culturel ne facilitent pas toujours la médiation. C'est là que les compétences diplomatiques du dircab sont essentielles. À lui d'organiser le dialogue, qui est l'une des revendications de la sphère culturelle apparue lors des journées parlementaires. ■ BRUNO WALTER